

Pétition
à l'Assemblée nationale du Québec
Pour poursuivre le développement du
logement social et communautaire

Il faut reconduire le programme AccèsLogis

Considérant que le programme de développement du logement social et communautaire AccèsLogis tire à sa fin;

Considérant que déjà 10 000 logements sont en préparation partout au Québec mais sont confrontés à une absence de programme;

Considérant que les dernières 2 000 unités de logements ajoutées lors du budget 2007 sont nettement insuffisantes;

Considérant que le logement social et communautaire est un moyen de loger convenablement les personnes à revenus faibles et modestes;

Considérant que le logement social et communautaire répond à des besoins diversifiés de logement pour les familles, les personnes seules, les personnes âgées et les personnes ayant des besoins particuliers;

Considérant que le logement social et communautaire est un moyen efficace de lutte à la pauvreté et de revitalisation économique;

Considérant que le programme AccèsLogis est un outil éprouvé pour le développement du logement social et communautaire tout autant qu'un instrument de développement social, économique et durable au service des ménages, des municipalités et des régions du Québec;

Nous, soussignés, demandons à l'Assemblée nationale d'intervenir pour assurer la reconduction et la bonification du programme AccèsLogis pour 5 ans afin d'accroître la réalisation de logements sociaux et communautaires.

Nom complet (lettres moulées)	Adresse / Municipalité	Code postal	Signature

Veuillez S.V.P. nous transmettre **l'original de votre pétition par la poste AVANT le 28 février 2008** à l'adresse suivante : Coalition pour le logement social et et communautaire a/s FRAPRU, 180 boul. René-Lévesque Est, # 105, Montréal, Qc, H2X 1N6.